



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### PV n° 1

---

Réunion du jeudi 20 septembre 2018

---

**Animateur :** Y. LE BIVIC  
**Présents :** B. DELORME - C. POTARD  
**Excusés :** P. CASSASSUS - D. GALLETTI

### I. COURRIERS

#### 1. LIGUE

- Courrier de la C.R.D du 12/09/2018. **Pris note**

#### 2. DISTRICTS :

- Email du 14/09/2018 du District de Seine Saint Denis. **Pris note**

#### 3. CLUBS :

- Email du 27/08/2018 de LE MEE SPORTS relatif à l'état de santé de M. MAPEL (JAR 2).
- Lettre du 10/09/2018 de MONTFERMEIL suite au déroulement du match 20435560 Montfermeil / Red Star du 02/09/09/2018.
- Email du 11/09/2018 de SAINT MARD AS sur le déroulement d'un match de CDM R3.
- Email du 18/09/2018 de BLANC MESNIL SPORT FOOTBALL sur le match du 15/09/2018 en U 19 R2.

#### 4. ARBITRE :

- Email du 23/07/2018 de M. RIT Nicolas, arbitre Futsal district 94. Le Président de la C.R.A a formulé une réponse au Président de la C.D.A.
- Email du 03/08/2018 de M. CHOUAREF Amin, arbitre JAR 2, au sujet de son renouvellement de licence.
- Email du 17/08/2018 de M. OKUR Théodore, arbitre JAR 1, relatif à son départ à l'étranger (études).

- Email du 05/09/2018 de M. MARSAN Thibaut, arbitre R3, souhaitant se spécialiser.
- Email du 05/09/2018 de M. LAMARE Nicolas, Arbitre Assistant, Ligue Nouvelle Aquitaine. La C.R.A ne peut pas donner une suite favorable.
- Email du 06/09/2018 d M. TINOCO Tiago, arbitre R2, relatif à sa candidature pour devenir observateur. La C.R.A l'invite à formuler sa demande après qu'il se soit prononcé sur sa situation en tant qu'arbitre.

**La section prend note de leurs courriels et transmet aux sections désignations et observations.**

- Email du 16/09/2018 de M. TIAN Xavier, arbitre R2, au sujet de sa demande d'autorisation d'arbitrer des matchs en GUADELOUPE.

**La section ne peut pas donner une réponse favorable à sa demande, l'assurance ne couvrant pas les arbitres en dehors du territoire de la Ligue de Paris Ile de France de Football.**

## 5. AUTRES :

- Email du 15/09/2018 de Mme et M. BEUNIER. Transmis à la CDA du District du Val de Marne.
- Courrier du Dr PETITOT, remerciements et souhait d'un complet rétablissement.

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. BLESSURES

- Emails des arbitres ainsi que les justificatifs de leurs blessures.
- Email du 05/07/2018 de M. AKBAR Awaisse, candidat FFF.
- Certificat médical du 06/08/2018 de M. LLEWELLYN Steven, arbitre ER.
- Email du 15/08/2018 de M. SOW Bahinde, arbitre R1.
- Email du 22/08/2018 de M. SIMON Victor, arbitre JAR 1.
- Email du 27/08/2018 de M. BCHIR Anouar, arbitre R1.
- Email du 28/08/2018 de M. CHAPELAIN Joris, arbitre R2.
- Email du 06/09/2018 de M. LENART Michaël, arbitre R2.
- Email du 07/09/2018 de M. MAHAMDI Ahmed, JAR 2.
- Email du 11/09/2018 de M. IOANCA Rawan, arbitre R2.
- Email du 12/09/2018 de M. GUIOSE Thaïs, arbitre LF.
- Email du 17/09/2018 de M. BENSSALAH Bilel, arbitre JAR 1.

**La Section prend note, de ces emails, souhaite un prompt rétablissement aux arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.**

## 2. MUTATIONS

### A. MUTATIONS VERS AUTRES LIGUES

Dossier de M. GAC Pierre, arbitre JAF, demandant sa mutation en Ligue de Bretagne.

Dossier de M. SOL Guillaume, arbitre JAR 2, demandant sa mutation en Ligue du Grand Est.

La section prend note de ces demandes, les dossiers de ces arbitres seront transmis à leurs nouvelles ligues dès demande de celles-ci.

### B. MUTATIONS VERS LA LIGUE DE PARIS IDF

Dossier de M. SAUDRAIS Alexandre, en provenance de la Ligue de Bretagne. La section est en attente du complément de son dossier.

Dossier de M. DE PERETTI Damien, en provenance de la Ligue d'Occitanie, District de l'Hérault. La section transmet ce dossier au District du Val d'Oise.

Dossier de M. BOUDJAKDI Zakarya, en provenance de la Fédération Algérienne. La section est en attente du complément de son dossier (titre de séjour).

Dossier de M. ROUSSEAU Rieul, arbitre AAR2, en provenance de la Ligue de la Réunion.

Dossier de M. TOUZELLIER Tristan, JAR, en provenance de la Ligue d'Occitanie.

Messieurs ROUSSEAU et TOUZELLIER seront reçus prochainement par un membre de la CRA.

## 3. ANNEE SABBATIQUE

### ➤ M. DERRADJI Erwann, arbitre JAR 2

Courrier du 23/07/18, de M. Erwann DERRADJI (club d'appartenance 500217 BRETIGNY FOOT C.S) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons scolaires,

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. DERRADJI ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de BRETIGNY FOOT C.S.**

### ➤ M. BENHAMOU Ridha, arbitre R3

Courrier du 14/08/18, de M. Ridha BENHAMOU (club d'appartenance 531456 PORTUGAIS RIS ORANGIS U.S) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. BENHAMOU ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de PORTUGAIS RIS ORANGIS U.S.**

➤ **M. HANA Mickael, arbitre R 2**

Courrier du 20/08/18, de M. Mickael HANA (club d'appartenance 524135 VILLEPARISIS U.S MUNICIPAL) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles.

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. HANA ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de VILLEPARISIS U.S. MUNICIPALE.**

➤ **M. LACHAAL Mohamed, arbitre R 3**

Email du 01/09/2018 de M. Mohamed LACHAAL (club d'appartenance 500689 US CRETEIL LUSITANOS) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018/2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles.

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. LACHAAL ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de l'US CRETEIL LUSITANOS.**

➤ **M. BOYER Etienne, arbitre R 2**

Courrier, en date du 01/09/18, de M. Etienne BOYER (club d'appartenance 509310 CHATILLON S.C.M) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles,

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. BOYER ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de CHATILLON S.C.M.**

➤ **M. SAIDI Nabil, arbitre R 3**

Courrier, en date du 02/09/18, de M. Nabil SAIDI, (club d'appartenance 554213 FC DE ROMAINVILLE) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles

La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.

**M. SAIDI ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de FC DE ROMAINVILLE.**

➤ **M. AIT YALLA Mehdi, arbitre JAR**

Courrier de M. Mehdi AIT YALLA, arbitre indépendant, qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons scolaires,

Considérant que le dossier renouvellement (demande de licence + dossier médical) n'a pas été complété au 31 août 2018.

**La Commission considère M. Mehdi AIT YALLA comme démissionnaire de l'arbitrage.**

➤ **M. SAITER Clément, arbitre JAR 1**

Courrier du 10/09/18, de M. Clément SAITER, (club d'appartenance 508864 TRAPPES ETOILE SPORTIVE) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2018-2019.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles

**La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2018/2019.**

**M. SAITER ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2019 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2019/2020.**

**Transmet une copie de la présente information au club de TRAPPES ETOILE SPORTIVE.**

➤ **M. LUCE William, arbitre R 2 et Futsal R1**

Courrier du 09/09/2018 de M. LUCE William, arbitre Régional 2 et Futsal R1, qui sollicite un congé sabbatique pour le foot à 11 pour la saison 2018/2019.

Considérant la demande de congé sabbatique,

Considérant que M. LUCE William a déjà bénéficié d'un congé sabbatique lors de la saison 2016/2017.

**La Section prend acte de son souhait de ne pas arbitrer en foot à 11 lors de cette saison mais, l'informe qu'il sera remis à la disposition de son district à l'issue de la présente saison.**

**La section transmet les dossiers aux sections désignations et observations.**

**La section demande aux intéressés de faire connaître leur situation pour la saison prochaine au plus tard le 15 mai 2019.**

#### **4. ARRET DE L'ARBITRAGE**

- Email du 09/07/2018 de M. BOUTTIER Evan, Arbitre JAD (DIST JAD).
- Email du 16/07/2018 de M. SENTURO Ishimwe, arbitre JAR 2.
- Email du 19/07/2018 de M. MARQUES Julien, arbitre JAR 1.
- Email du 20/07/2018 de M. TIRET Matthieu, arbitre assistant R1.
- Email du 23/07/2018 de M. DELLA CHIARA Alex, arbitre R2.
- Email du 25/07/2018 de M. MANOUELIAN Bruno, arbitre assistant R2.
- Email du 28/07/2018 de M. LAOULA Mourad, arbitre assistant R1, informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage à la fin de la saison 2018/2019. **La section prend note et transmet à la section observations.**

**La section prend note de leur courriel et transmet aux sections désignations et observations.**

**La Section les remercie pour les services rendus à l'arbitrage francilien.**

### III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

#### 1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse email à utiliser est : [arbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:arbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

#### 2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse email à utiliser est : [rapport@paris-idf.fff.fr](mailto:rapport@paris-idf.fff.fr)

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

#### 3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique "**DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion le jeudi 18 octobre.**